



Club Gestion de Patrimoine



Bulletin d'adhésion

2024

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** 

Région Bourgogne Franche-Comté

www.bfc.experts-comptables.fr

Nom, Prénom :

Cabinet :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

e-mail : @

Adresse de facturation (si différente de celle indiquée ci-dessus) :

.....

Ma cotisation au Club pour l'année civile 2024 (3 sessions + journée du conseil patrimonial) :

240 € TTC (200 € HT) pour les experts-comptables ou collaborateurs (incluant la journée du conseil patrimonial du 23 septembre 2024)

120 € TTC (100 € HT) pour les experts-comptables **inscrits depuis moins de trois ans** et les experts-comptables stagiaires (incluant la journée du conseil patrimonial du 23 septembre 2024)

Journée du conseil patrimonial et sessions du club : les déjeuners (facultatifs) seront facturés à hauteur de 25 € HT au moment de l'inscription.

Règlement

Chèque à l'ordre de « Ordre des Experts-Comptables »

Virement. IBAN : FR76 1080 7004 0100 1192 7141 950 • BIC : CCBPFRPPDJN

À le/...../ 2024

Cachet et signature

Le bulletin complété doit être retourné à :

Ordre des Experts-Comptables Bourgogne Franche-Comté
5 place du Rosoir - BP 50956 - 21009 Dijon Cedex

Contact : Sophie PANIER - spanier@bfc.experts-comptables.fr